

Géorgie: Enjeux et incertitudes pour 2020

La Géorgie se prépare à la tenue d'élections législatives en octobre 2020. Le parti «Rêve géorgien», au pouvoir depuis 2012, s'est efforcé de mettre en œuvre les réformes prévues dans l'accord d'association avec l'Union européenne. Toutefois, le gouvernement n'a pas mené à bien les réformes électorales qu'il avait promises et fait face à une opposition croissante. Le haut représentant (HR/VP) devrait faire une déclaration sur la Géorgie au cours de la période de session de mars I.

Contexte: Le cheminement de la Géorgie vers les réformes

La Géorgie est un [partenaire stratégique](#) essentiel de l'Union dans le Caucase méridional. Le pays est membre du Partenariat oriental et a signé en 2014 un accord d'association avec l'Union, lequel [comprend](#) une zone de libre-échange approfondi et complet qui a permis d'ouvrir la voie à une libéralisation du régime des visas (en 2017) en contrepartie d'importantes réformes économiques et politiques. La Géorgie [s'est engagée](#), par exemple, à faire marche arrière sur la déréglementation économique massive de ces dernières années et à accroître l'indépendance ainsi que la transparence de son système judiciaire. Sur ce dernier point, l'Union européenne a contribué à la [mise en place](#) d'un «service public d'aide juridique» et a formé des milliers de fonctionnaires. À ce jour, la Géorgie a [progressé](#) dans la réalisation de son programme de réforme, bien que la Commission européenne ait noté, dans son [évaluation](#) de 2019, que ces progrès devaient encore être [consolidés](#) dans de nombreux domaines, notamment par un système plus [transparent](#) de nomination des juges. En outre, la polarisation de la vie politique [met à mal](#) ces progrès.

Évolutions politiques récentes

Au cours des six derniers mois, le parti pro-occidental «Rêve géorgien» et son dirigeant, le milliardaire Bidzina Ivanichvili, ont fait face à une opposition croissante, dans un climat d'inquiétude de plus en plus vive quant au [recul](#) démocratique et de confiance chancelante dans le gouvernement. De grandes manifestations ont éclaté en juin 2019, lors desquelles la foule a été [violemment](#) dispersée par les autorités. En novembre, le Parlement a [sabordé](#) les projets de réforme électorale, qui avaient été [annoncés](#) pour apaiser les protestations. Cette manœuvre a déclenché une [deuxième vague](#) de manifestations contre Ivanichvili, [soupçonné](#) d'avoir mis en scène ce revers. Le système électoral actuel, qui associe scrutin majoritaire à un tour et représentation proportionnelle, est largement [considéré](#) comme favorable au parti au pouvoir. Le parti «Rêve géorgien» détient actuellement une super majorité au parlement et demeure le plus grand parti, même s'il a vu les soutiens en sa faveur [fondre](#) au cours de ces derniers mois. Depuis les manifestations, Ivanichvili a essentiellement cherché à faire monter les enchères. Une [décision](#) de la Cour européenne des droits de l'homme de juin 2019 a permis à l'un de ses proches collaborateurs de [racheter](#) la plus grande chaîne de télévision d'opposition en Géorgie. Un mois plus tard, le millionnaire bancaire Mamuka Khazaradze a [annoncé](#) son intention de faire son entrée en politique et de former une opposition au parti «Rêve géorgien» pour se retrouver aussitôt [accusé](#) de blanchiment d'argent. En outre, Giorgi Gakharia, ministre de l'intérieur lors des manifestations du mois de juin et [appelé](#) par la suite à démissionner, a été [promu](#) Premier ministre en septembre. Le gouvernement risque de faire face à de nouvelles manifestations cette année, d'autant plus que la présidente Zourabichvili a [confirmé](#) que le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, participerait à un sommet du Conseil de l'Europe à Tbilissi en mai de cette année.

Le Parlement européen et la Géorgie

Le Parlement européen encourage la mise en œuvre de l'accord d'association par l'intermédiaire de la [commission parlementaire d'association UE-Géorgie](#). Le Groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections (GCE) considère également la Géorgie comme un pays prioritaire et propose des activités de soutien pour 2020, y compris une mission d'information et le lancement d'un processus de dialogue entre le gouvernement et l'opposition. Le Parlement a également insisté à plusieurs reprises sur

la nécessité de poursuivre les [réformes du système judiciaire](#), ainsi que l'[occupation illégale](#) et la reconnaissance, par la Russie, de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Le dernier rapport annuel de mise en œuvre de l'accord d'association devrait être achevé à la fin de cette année.

Déclaration du HR/VP: [2020/2522\(RSP\)](#).

